

« L'alternance casse les barrières et combat les discriminations »

Didier Jourdan, Directeur Général du Groupe Sup de Co Montpellier Business School, a misé sur l'alternance pour casser les barrières sociales et financières. Le succès est au rendez-vous.

Le Programme Master Grande École – ESC Montpellier est aujourd'hui la seule grande école de management à proposer l'apprentissage sur l'ensemble de son cursus. Pourquoi avoir fait ce choix ?

Notre Programme Grande École compte actuellement 475 étudiants alternants dont 60% sont en dernière année d'études. Le Groupe n'est pas novice sur ce type de dispositif puisque, dans un but de démocratisation de ses formations, il a ouvert à tous les alternants Bac+2 et Bac+3, dès 1997, le premier concours Grande École de management spécifique à l'alternance. Depuis 2007, tous les étudiants du Programme, indépendamment de leurs voies d'intégration, peuvent en bénéficier sur leur simple motivation. C'est l'une des expressions de nos valeurs d'engagement en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.

Quel en est l'intérêt pour les étudiants ?

L'alternance contribue à renforcer la professionnalisation des étudiants. Elle offre une véritable voie de sociabilisation pour ceux qui, pour des raisons sociales, ne maîtrisent pas forcément les codes visibles et invisibles inhérents au monde professionnel mondialisé. L'autre intérêt est d'ordre financier. Les droits de scolarité des Grandes Écoles de Management, qui pourtant ne couvrent que 70% du coût réel d'un étudiant pour l'école, ont toujours constitué une barrière pour les familles défavorisées, et sont désormais un frein pour les classes moyennes. Par le biais de l'alternance, l'étudiant ne paie pas de frais de scolarité durant cette période et perçoit un salaire le plaçant dans la situation normale

d'un étudiant capable d'assumer ses dépenses quotidiennes sans sacrifier ses études.

Et pour l'entreprise ?

Au-delà de leur engagement citoyen, les entreprises sont doublement gagnantes sur le plan économique et professionnel. D'une part, elles disposent d'un levier de formation et par extension de pré-recrutement efficace ;

d'autre part, elles réduisent les coûts et les risques liés à un « mauvais » recrutement. Aujourd'hui, la Direction du Développement et des Entreprises de notre Groupe, avec onze professionnels dédiés à l'alternance, travaille avec plusieurs centaines d'entreprises à qui elle offre un service personnalisé de « sourcing » de candidats potentiels juniors très performants.

Propos recueillis par **Géraldine Sergent**



Objectif diversité !

Caroline Cazi, Responsable du Service Diversité et RSE, détaille les accompagnements spécifiques mis en œuvre par le groupe dans ce domaine.

En pratique, quelles actions avez-vous mises en place pour favoriser la diversité et l'ouverture sociale ?

Elles sont très nombreuses et se situent d'abord en amont du supérieur, puis à l'entrée du cursus et tout au long de la scolarité. En amont, les Cordées de la Réussite consistent à accompagner les collégiens et lycéens des zones d'éducation prioritaires à travers des actions de tutorat. Le programme PHARES mis en place en 2012 permet d'offrir à des élèves du secondaire en situation de handicap un suivi très régulier et individualisé. Nous avons par ailleurs créé un programme unique en France dédié aux élèves titulaires de « bac pro » qu'on engage, sous réserve de critères académiques et sociaux, vers un Bac+2 par apprentissage, en vue de leur offrir un meilleur avenir.

Et à l'entrée du cursus ?

Nous sommes très vigilants à toute discrimination potentielle liée à des questions financières, en garantissant la gratuité des frais de concours pour tous les élèves boursiers. De plus, l'épreuve orale d'entretien de tous nos concours d'entrée a été conçue de telle sorte que seules comptent les qualités et les compétences personnelles des candidats. Enfin, avec de multiples voies d'accès à nos Programmes, les profils de nos étudiants sont particulièrement divers et permettent des échanges riches et performants entre eux, et avec leurs enseignants.

Durant leurs études, comment les étudiants bénéficient-ils encore de cette politique sociale ?

Bien entendu, l'apprentissage est notre point

fort puisqu'il permet à l'étudiant-alternant de ne pas s'acquitter des droits de scolarité et de percevoir un salaire. Nous proposons également, en particulier grâce à la Fondation du Groupe Sup de Co Montpellier, sous l'égide de la Fondation de France, des bourses d'excellence couvrant l'intégralité des droits de scolarité sur des critères sociaux et académiques, ainsi que des bourses de mérite et des prêts d'honneur à taux zéro. Citons aussi la prise en charge des droits d'inscription pour l'année académique effectuée à l'étranger, le monitorat, les permanences sociales et psychologiques, etc. Régler les difficultés financières n'est pas la solution à tout. L'humain est au cœur de tous ces dispositifs permettant à chaque élève, quelle que soit sa situation – financière, de santé ou familiale – de bénéficier d'un tuteur dans sa construction personnelle et professionnelle.

Propos recueillis par **GS**

Expert comptable, un métier de passion... et d'avenir !

Lionel Canesi est président de la commission attractivité du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. Il démontre pourquoi ce métier a plus d'un atout pour séduire les étudiants des grandes écoles.

En quoi consiste le métier d'expert-comptable ?

L'expert comptable du 21^e siècle est un chef d'entreprise au service d'autres chefs d'entreprise. Même si l'établissement des comptes annuels reste encore l'une de ses compétences, l'éventail de ses attributions s'est fortement élargi ces dernières années. Ainsi, j'ai coutume de dire que notre travail commence vraiment après le bilan. Car nous pouvons être amenés à intervenir sur des domaines très différents qui vont bien au-delà de la comptabilité et relèvent plutôt du conseil et de la stratégie : ressources humaines, transmission d'entreprises, tableau de pilotage, gestion de patrimoine...

Quelles sont les compétences et les qualités indispensables pour l'exercer ?

La curiosité, l'ouverture d'esprit et la psychologie sont les qualités premières de l'expert comptable d'aujourd'hui. Si l'on rajoute l'esprit d'entreprise et l'envie de s'investir en faveur du rayonnement de l'économie de notre pays, vous obtenez la formule magique de l'expert comptable moderne au service de ses clients pour leur apporter le meilleur conseil. C'est également

un métier où il faut savoir s'adapter. Nous sommes d'ailleurs soumis à une obligation de formation continue ; nous travaillons en effet sur des sujets, comme la fiscalité, qui évoluent très vite. Enfin, il faut être capable de maîtriser les outils de communication mobile, la production de la comptabilité étant largement informatisée.

Les jeunes issus des grandes écoles connaissent différents métiers et font preuve d'ouverture d'esprit.

Quelles études faut-il suivre ?

Notons au préalable que l'on peut suivre des études en formation classique ou en alternance. Le parcours classique, avec des diplômes calés sur l'architecture LMD, dure huit ans et doit être validé par étapes. Chaque étape est ponctuée d'un diplôme professionnel reconnu sur le marché du travail. Il faut d'abord passer le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG, bac + 3), puis le diplôme supérieur de comptabilité et

de gestion (DSCG, bac + 5). Ensuite, après trois ans de stage, le candidat peut présenter le diplôme d'expertise comptable (DEC), véritable sésame pour entrer dans le métier. 90 % des experts-comptables sont aussi commissaire aux comptes, à condition d'avoir eu un maître de stage qui le soit.

Mais on peut également rejoindre la filière de l'expertise comptable à travers d'autres cursus tels universités ou grandes écoles via un système de passerelles et d'équivalences. Les étudiants qui suivent ces cursus ont la possibilité d'obtenir une dispense de tout ou partie des épreuves de ces diplômes ; c'est le cas pour les diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieur. Les jeunes peuvent consulter le site www.futurexpert.com pour avoir plus de renseignements.

Quelles sont les atouts des élèves issus de Grandes Ecoles ?

Notre objectif est d'avoir une grande diversité de profils et de talents dans notre profession pour apporter le meilleur conseil possible aux entreprises. Les passerelles après les grandes écoles sont particulièrement intéressantes, car ces jeunes ont une bonne connaissance



Éric AVENEL

des autres métiers et de différents secteurs d'activité, et une véritable ouverture d'esprit. Nous cherchons d'ailleurs à accentuer la promotion de la profession auprès des jeunes diplômés de grandes écoles. Le nombre de diplômés oscille entre 750 et 1000 chaque année, un chiffre qui ne compense pas tout à fait les départs à la retraite ou les déperditions liés aux départs en entreprise. Nous souffrons de plus d'un déficit d'image ; il faut pourtant savoir que nous sommes les conseils privilégiés des entreprises

qui plébiscitent notre savoir-faire et notre modernité au service de la croissance de l'économie.

Quelles opportunités de carrière peuvent-ils espérer ?

D'abord, c'est une filière qui continue à recruter malgré la crise, ce qui est rassurant pour les jeunes comme pour leurs parents. Le mode d'exercice libéral est également un atout. Des jeunes motivés et dynamiques pourront très bien évoluer professionnellement et obtenir rapidement des responsabilités. De plus, c'est un métier où le niveau de rémunération est excellent et l'épanouissement personnel important du fait de la diversité des missions, des secteurs d'activités, des clients, etc. Être expert comptable, c'est vivre une vie passionnante au service des entreprises.

Comment voyez-vous le métier évoluer dans les prochaines années ?

Notre rôle d'expert de l'entreprise sera encore plus reconnu et nous devons accompagner les entreprises dans des domaines très larges avec comme devise « servir et être utile à l'économie de notre pays ».

Propos recueillis par **M. Stein**